

Vivre à VILLERON



Un camp de Roms s'est installé dans le bois de Villeron à proximité du château en ruines, soyez vigilants et évitez cette zone.

La municipalité



Retrouvez l'ensemble des informations et actualités de la commune de Villeron sur :
villeron.fr

N° 85 Octobre 2022

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
Roissy
PAYS de FRANCE



SOMMAIRE

- p 2-3** Édito
- p 4-6** Vie scolaire
- p 7-9** Centre de loisirs
- p 10-13** Vie en société
- p 13** Infos communales
- p 14** Sigidurs
- p 15-17** Travaux
- p 18-20** Vie Associative

Titre du Journal :

VIVRE à VILLERON

Périodicité : Janvier, Mai, Octobre

Directeur de la publication :

Dominique KUDLA

Comité de rédaction :

Sylvie MORAT et Benoît BAZIER

Imprimeur : J.B. Impressions,

60 128 Plailly

Crédit photos :

Dominique KUDLA



ÉDITORIAL

Chers administrés,

Depuis le dernier bulletin dans lequel j'avais exprimé mon dépit sur le déroulement de la campagne électorale pour les élections présidentielles, j'espérais qu'à l'occasion des élections législatives le bon sens l'emporte et puisse nous produire un espoir de démocratie avec des débats qui, depuis 5 ans, nous font défaut.

Le pourcentage d'électeurs qui se sont déplacés dans les bureaux de vote n'a pas été plus élevé, mais la représentation des différents partis a été plus significative.

En effet, le mode de scrutin proportionnel plurinominal dont les partis au pouvoir n'ont jamais voulu, s'est imposé par la volonté des électeurs.

Le nombre de sièges à pourvoir a, de fait, été partagé.

Par contre, mes craintes sur le vote communautariste se sont avérées réelles et s'expriment pour de mauvaises raisons à cause d'un vieux militant aigri qui se sert de ce levier pour affirmer des idéologies passéistes.

Quel intérêt à faire monter le vote communautariste qui n'est pas la meilleure façon de donner un esprit d'ouverture à des électeurs qui ne connaissent pas l'historique de l'individu qui instrumentalise ce mode opératoire qui ne va pas dans l'esprit d'une paix sociale et dans la valorisation de notre histoire qui doit rester notre socle.

Comment avec seulement le quart des voix exprimées peut-on espérer avoir la majorité à l'Assemblée Nationale ?

Dans la cacophonie ambiante et le concours des grotesques sur l'écologie, je retiendrai les propos plein de bons sens de Fabien ROUSSEL qui assume défendre le parti du travail.

Le secrétaire national du PCF répond, dans une tribune au « Monde », aux critiques suscitées par ses propos sur « la gauche du travail » face à « la gauche des allocations et des minima sociaux ».

Selon lui, le défi de la gauche est de « travailler à une société qui garantit à chacun d'avoir un emploi, une formation et un salaire tout au long de sa vie ».

Propos que je ne peux que partager en tant que militant de la société civile et non encarté.

A ce sujet, je me permettrai encore quelques commentaires sur la nouvelle idée du Président de la République de mettre en place un Conseil national de la refondation pour y représenter les maires et présidents d'intercommunalité.

Je partage l'analyse faite par le Président de l'Association des Maires de France qui rappelle que les prérogatives de l'Assemblée nationale et du Sénat sont largement suffisantes.

Quel est l'intérêt de créer un énième comité Théodule, alors que nous avons des représentants nationaux et des sachant dans de nombreuses instances ?

Ce n'est pas de cette façon que l'on apportera des solutions aux problèmes toujours plus nombreux que nous affrontons au quotidien.

Je reviens à des sujets qui animent notre quotidien toujours très chargé pour notre collectivité.

Nous continuons à militer contre la liaison LGV Roissy Picardie.

Nous avons d'ailleurs eu une réunion de travail avec les responsables de SNCF Réseaux le mardi 5 juillet en compagnie des élus de Marly la Ville et Vémars et le représentant de la Chambre d'agriculture.

Malgré nos affirmations sur l'inutilité de cette ligne dans un contexte qui ne fait que confirmer nos arguments, perte de terres agricoles irréversible, incertitudes sur la fréquentation de cette ligne, pénurie de personnel motivé à la SNCF pour conduire ces rames, accroissement du manque de moyens pour améliorer la qualité du trafic sur le RER D et de nombreux doutes sur le chiffrage du coût des travaux, l'état semble maintenir sa décision.

Avec nos collègues des communes concernées et le soutien des dirigeants de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France (CARPF), nous continuons à militer contre ce projet, bien soutenu par notre cabinet d'avocats.

De plus, les arbitrages de la Préfecture sur ce projet et d'autres comme l'implantation d'une usine de méthanisation sur une commune de la CARPF reportée alors qu'il n'y aura pas de perte de terres ne peut que nous agacer.

C'est de l'écologie à deux vitesses si toutefois le mot écologie a encore un sens. Il suffit de voir comment ces intégristes ont été indirectement concernés dans les incendies en Gironde en s'étant opposés à l'entretien des forêts pour protéger soit disant la faune et la flore. Le constat est amer.

La rentrée scolaire quant à elle, s'est bien déroulée sur notre village avec la création d'une onzième classe. C'est un moment sympathique que j'ai pu partager avec mon collègue Benoît BAZIER et Mesdames BONNAY et DOUY et retrouver les enseignantes. Malheureusement, dès le 5 septembre le COVID a encore sévi nous privant d'enseignants et forçant de nombreux enfants à rester chez eux.

Il y a deux ans, certains oracles nous disaient que cette maladie ne se développait pas à l'arrivée de l'été. Encore une théorie à jeter aux orties.

Sur cette rentrée au niveau national, nous avons encore été confrontés à l'incurie du Ministère incapable d'anticiper les problèmes d'effectifs et de recruter dans les délais du personnel compétent et motivé et en refusant parallèlement des mutations justifiées de professeurs des écoles désirant se rapprocher de leur famille.

Ils manquent de ce fait à notre département et celui d'accueil et entraînent des démissions et des pertes de compétences. C'est honteux.

Malheureusement, les mauvaises nouvelles peuvent être également plus dramatiques. L'été a été le linceul de deux de nos collègues de la CARPF.

Claude BREL décédé le 18 juillet après avoir lutté contre la maladie, il avait 62 ans.

Il avait été recruté en mairie de Roissy en France en 1981 et s'est vu confier le poste de responsable du service des sports en 1988. Il a eu également l'occasion de travailler avec Michel THOMAS alors adjoint aux sports. Ils avaient mis en place « La fête du sport » composée d'activités multisports, manifestation qui fédérait les sportifs (licenciés ou non) des communes de la Communauté de Communes Roissy Porte de France.

Il a ensuite poursuivi sa carrière à la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France en 2001, Le Thillay en 2007, puis Moussy le Neuf en 2009 avant de revenir à Roissy en 2019 quelques mois avant l'ouverture du golf.

Il était également Président de l'Association Sportive Golf International de Roissy.

Michel THOMAS décédé le 23 août dans un accident de voiture lors de ses vacances, il avait 72 ans.

Il avait été élu maire en 2020. Ce chef d'entreprise à la retraite avait succédé à André Toulouse sur la liste duquel il avait été élu pour la première fois en 1989.

Il était également vice-président de l'agglomération Roissy-Pays-de-France en charge des Sports et des équipements sportifs. Il fut également magistrat au tribunal de commerce de Pontoise et président du club de handball de Roissy.

Nous avons été très nombreux à assister aux funérailles de ces deux acteurs de la vie locale et intercommunale.

Sur Villeron, c'est notre centenaire **Lucien LAMBERT** qui s'est éteint paisiblement le 27 août, 19 jours avant d'atteindre sa 102ème année.

C'est une triste conclusion, mais ainsi va la vie...

A bientôt.

Le dimanche 18 septembre à 11 heures, j'ai été convié comme les autres maires du groupement paroissial Louvres-Roissy en France à l'installation, par le Père YAPO MONNET, vicaire épiscopal, du Père Thierry Louis LACOMBLEZ, comme curé du groupement dont la commune de Villeron est membre.

Avant que ne débute cette cérémonie, les maires ont remis symboliquement, sur le parvis de l'église Saint Justin la clé de chacune de leurs églises.

Ce fut un moment de réelle fraternité pour accompagner et soutenir notre curé dans sa future mission.

Dominique KUDLA

PRENEZ NOTE

Au vu du contexte financier actuel et des charges pesant de plus en plus sur les communes, lors du dernier Conseil Municipal du lundi 12 septembre 2022, sur proposition du maire, le Conseil municipal à l'unanimité a décidé l'extinction de l'éclairage public entre 22h30 et 05h00 du matin sur l'ensemble de la commune à compter du mois de novembre 2022.

Les syndicats gérant les copropriétés pour s'associer à cette démarche devront donner leur accord puisqu'ils assumeront également ces surcoûts.



L'école ouvre ses portes cette année avec **11 classes** pour **270 élèves**. La structure pédagogique est la suivante :

PS/MS A : 25 élèves

1 M^{me} MORIN

GS : 24 élèves

2 M^{me} HEBERT

CE1 : 23 élèves

3 M^{me} DINTZNER et M^{me} BAYART

CM1/CM2 A : 25 élèves

4 M^{me} CHARLET

PS/MS B : 25 élèves

M^{me} SYLVAIN

GS/CP : 23 élèves

5 M^{me} QUINART

CE1/CE2 : 26 élèves

6 M^{me} PATEL

CM1/CM2 B : 25 élèves

7 M^{me} MICHOT

MS : 25 élèves

8 M^{me} PHILIPPEAU

CP : 25 élèves

9 M^{me} CHERCHOUR

CE2/CM1 : 24 élèves

M^{me} FAUVET

AESH :

10 M^{me} DECORTE

Toute l'équipe enseignante souhaite la bienvenue aux parents nouvellement installés sur la commune de Villeron ainsi qu'une bonne rentrée à tous.

Spectacles de fin d'année et kermesse de l'école

Nos spectacles de fin d'année et notre traditionnelle kermesse d'école ont eu lieu le samedi 25 juin. Toute l'équipe pédagogique a été heureuse de pouvoir à nouveau organiser ces moments festifs et conviviaux après plusieurs années d'absence, suite aux conditions sanitaires dégradées.



La journée a débuté avec la présentation de trois spectacles à destination des familles. Les enfants ont montré tout leur talent à travers des danses, des sketches et de jolies mises en scène.

La kermesse s'est ensuite déroulée dans la bonne humeur. Les enfants ont pu passer l'après-midi autour des différents stands de jeux et goûter aux nombreuses gourmandises et barbes-à-papa.

4

La journée s'est clôturée avec le bal des enfants où petits et grands ont pu danser ensemble et réaliser de belles farandoles.



L'équipe enseignante remercie l'ensemble des familles pour leur participation active et leur présence mais également toutes les personnes présentes pour soutenir l'équipe pédagogique dans l'organisation de cette journée.

Nous remercions également les deux associations de parents d'élèves : « **Les Parents Villeronnais** » et « **les Hirondelles de Villeron** » pour leur soutien et leur aide pendant cette journée



Cross de l'école



Le 7 juin s'est tenu le cross annuel de l'école. Toutes les classes de la PS au CM2 ont participé. Chaque enfant a pu donner le meilleur de lui-même et se dépasser. L'équipe enseignante remercie les parents pour leur participation et félicite tous les petits champions.



Sortie au zoo de Beauval

À la fin du mois de juin, les classes de CE1 et CE1/CE2 ont visité durant 2 jours le zoo de Beauval. A cette occasion, les enfants ont participé à différentes animations pédagogiques. Ils ont également vu pour certains le spectacle des otaries et des rapaces.



Malgré la chaleur, ce séjour a laissé de beaux souvenirs aux enfants. Un grand merci à la municipalité pour le financement du transport.



Sorties de fin d'année

Le mardi 10 mai 2022, la classe de Mme CHARLET a effectué une sortie scolaire organisée par le SIAH.

Il s'agissait d'une sortie pédagogique consacrée à la nature et à l'eau. Un site se prête particulièrement à ce projet, celui du Vignois à Gonesse qui a l'avantage de cumuler la présence d'un cours d'eau naturel et d'une biodiversité relativement bien développée. C'est en partenariat avec l'association «Planète-sciences» que le SIAH a décidé de réaliser ces sorties pédagogiques qui ne s'adressent qu'aux écoles implantées



sur le territoire du SIAH. Les enfants ont pu découvrir la richesse de la faune et de la flore non loin de chez eux.

Jeudi 23 juin, les classes maternelles sont allées à la Ferme de St-Hilliers. Les enfants ont découvert les animaux. Ils sont entrés dans les enclos, les ont brossés, caressés et nourris. Ce fut une belle journée. Les classes des cycles 2 et 3 ont partagé quant à elles, une journée sportive à l'accrobranche de Viarmes. Petits et grands ont pu montrer leur agilité sur les parcours suspendus.



Sécurité routière

Les 13 et 14 juin, les deux classes de CM1/CM2 ont passé leur APER (Attestation Première Education à la Route), encadrés par la police municipale de Louvres. Durant la matinée, ils ont participé à une partie théorique (sécurité routière, dangers de la route...) et l'après-midi, ils ont effectué la partie pratique grâce à un parcours dans la cour.

Claire DINTZNER



CENTRE DE LOISIRS

Avant de parler du mois de juillet, nous souhaitons une bonne rentrée aux enfants.

L'équipe d'animation est composée de huit personnes Christelle, Valérie, Marine, Sandra, François, Synthia, Christophe et Anne.

Christelle, Valérie, Marine et Sandra sont ATSEM sur le temps scolaire et sur le temps du repas.

Synthia et Christophe accueillent vos enfants le matin.

Synthia, Christophe, François et Anne s'occupent des enfants de primaire et de maternelle à la cantine le soir après les classes pendant toutes les vacances scolaires et le mercredi. Le mois de juillet s'est très bien passé sous le soleil.

La fréquentation du centre a augmenté par rapport aux petites vacances : pour les primaires, nous avons eu entre 10 et 15 enfants, en maternelle entre 11 et 20 enfants.

Différentes activités ont été proposées aux enfants qu'elles soient sportives ou manuelles : les enfants ont pratiqué le tennis de table, le badminton et bien entendu, le football. Ils ont également décoré le centre de loisirs. Les activités fétiches des enfants, surtout des filles, c'est bien sûr la réalisation de bracelets en perles et des bracelets brésiliens.

Nous avons fait les activités manuelles par thèmes.

Thème de la mer

Les enfants ont fait de jolis tableaux en forme d'aquarium, des tableaux à la peinture.



Thème de la préhistoire

Les plus petits ont pu faire leur tenue et les grands une belle fresque.



Pendant ce mois nous avons fait quatre sorties



Le Parc Samara

Il se trouve à la Chaussée Tirancourt dans la Somme. Pendant cette journée, nous nous sommes immergés dans le monde de la préhistoire : la découverte du mode de vie des chasseurs et de leur habitat.



Le Parc de loisirs d'Herouval qui se trouve à Boury-en-Vexin dans l'Oise.

C'est un parc de 20 hectares qui propose beaucoup d'attractions. Un espace est réservé aux plus petits pour qu'ils puissent s'amuser tranquillement et en sécurité.

Nous avons pu nous amuser dans les châteaux gonflables, dans les montagnes molles, dans les piscines à balles.

Les maternelles ont joué les petits pilotes sur le circuit des Mini-Bolides avec des voitures électriques.

Nous avons visité la mini-ferme, nous avons pu caresser les chèvres naines et des animaux de la basse-cour.

La chaleur était au rendez-vous : les enfants ont pu aller se baigner à la mini plage et en ont profité pour s'éclabousser et s'amuser les pieds dans l'eau.



Nausicaa à Boulogne sur mer dans le Pas de Calais.

Nous sommes partis de Villeron à 6 heures. Vers 8h 30', nous avons fait la pause petit déjeuner.

A 10 heures, nous étions devant l'aquarium, prêts pour une superbe visite ;



on a vu de magnifiques poissons, des requins, d'énormes raies.
 A la fin de la visite, direction l'aire de pique-nique avec vue sur
 mer, puis bain de pieds et jeux sur la plage.
 Les enfants ont passé une très belle journée.

Ferme pédagogique de Saint Hilliers en Seine et Marne

A notre arrivée, nous
 avons été accueillis par
 une animatrice qui nous
 a expliqué le

déroulement de la journée : les enfants ont nourri les poules, les oies et les canards. Les enfants
 ont fait leur pain. Ils sont rentrés avec leur pain et un bouquet de persil.

Anne SILVA



VIE EN SOCIÉTÉ

Les Hirondelles en fête !

Samedi 25 juin, l'école des Hirondelles a déroulé
 son programme des festivités pour une journée haute
 en animations.

Encore une fois, l'équipe pédagogique et les élèves
 nous ont offert un spectacle qui a ravi le public.

C'est une occasion pour les enfants de travailler danses, acrobaties et sketches, mais plus généralement de se mettre en scène face à un
 public, ce qui n'est pas aisé. Heureusement, ils ont été encouragés par les nombreux applaudissements venus de toute la salle.

En raison du nombre croissant d'élèves et de la capacité d'accueil restreinte du tennis couvert par rapport aux normes de sécurité, le spectacle
 a dû être scindé en trois parties. Cette organisation a cependant permis de contenter les parents, mais également les grands-parents souhaitant
 assister au spectacle.

La météo n'ayant pas voulu être clémente cette fois-ci, il a bien fallu s'adapter pour ne pas annuler la kermesse de fin d'année, qui
 traditionnellement a lieu dans la cour de l'école. Ainsi, le tennis couvert a été rapidement réaménagé pour accueillir les différents stands de
 jeux. Enfants et parents ont donc pu passer un après-midi festif, sans oublier un petit tour par le kiosque des boissons, gâteaux et autres
 douceurs.



Monsieur GUBERT
 Responsable décor et sono

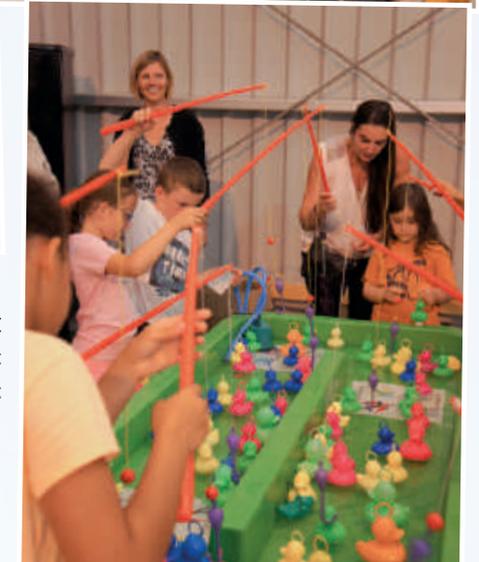


Bien entendu, tout ceci n'est possible que grâce aux bonnes volontés de personnes qui donnent de leur temps et de leur énergie au profit de tous. Il faut saluer les nombreux acteurs qui font prendre à cette journée toute sa dimension : l'ingénieur du son, le chef décor, les parents qui tiennent les stands, mais également tous ceux qui aident à préparer et à ranger (un travail de l'ombre tout aussi essentiel).



Beaucoup de choses sont faites également en amont, par le biais des associations de parents d'élèves et l'équipe municipale.

A ce titre, il est important de remercier les deux associations qui ont répondu présent à l'appel : « Parents Villeronnais » et « Les Hironnelles de Villeron ».



Notre école a également la chance d'avoir une équipe pédagogique motivée, toujours prête à s'investir et à donner de son temps personnel pour les enfants.



Tout ceci fait qu'au fil des ans, Villeron peut toujours s'enorgueillir d'être une des dernières communes du secteur à conserver son spectacle et sa kermesse de fin d'année scolaire.



Remise de prix

Le 1er juillet, en tant qu'élues, Mesdames Valérie TRETARRE et Sylvie MORAT sont passées dans les différentes classes de l'école des Hirondelles, afin de procéder à la traditionnelle remise des prix.

Comme de coutume, les livres ont été choisis par les enseignants et offerts par la municipalité.

Il s'agit d'un évènement important que l'équipe municipale a toujours tenu à conserver.

Outre le fait de symboliser la fin de l'année scolaire, cette remise des prix marque la prise en compte des efforts fournis par les élèves, chacun à son niveau, tout au long de l'année.

Elle souligne donc l'encouragement de la valeur Travail.

Les élèves de CM2 ont eu droit à un ouvrage plus conséquent, avec un dictionnaire d'anglais, qui les accompagnera pendant leur parcours au Collège et au-delà.

Nous leur souhaitons bonne chance pour leur entrée en 6ème et la meilleure continuation possible pour la suite.

Benoît BAZIER



Fibre optique

Pour donner suite à différentes réclamations récentes exprimées en mairie à propos du refus de certains opérateurs d'amener la fibre à des personnes résidant en logements collectifs, nous vous rappelons que le propriétaire ou le syndic qui gère l'immeuble doit avoir signé une convention avec le prestataire en charge du déploiement – en l'occurrence XP fibre (SFR), faute de quoi aucun raccordement à la fibre ne pourra être fait.

Dans le cas où le raccordement de l'immeuble est déjà réalisé, et que votre opérateur refuse d'installer la fibre à votre domicile, vous devez vous retourner contre ce dernier car il s'agit dans ce cas d'un contrat privé entre vous et votre fournisseur d'accès.

Nous déplorons ces méthodes mais la mairie ne peut malheureusement pas intervenir dans ce processus et vous devrez régler ce litige avec votre fournisseur ou en changer si nécessaire.

Pour rappel, la publication de mai 2021 suite à l'arrivée de la fibre sur la commune

Depuis fin octobre 2020, le déploiement des infrastructures de fibre optique est terminé sur le village, les offres commerciales des divers opérateurs internet sont possibles depuis le 19 janvier 2021.

*Si vous n'êtes pas encore éligibles aux offres fibre et que vous habitez dans des logements collectifs, **votre bailleur ou syndic doit prendre contact avec le gestionnaire d'infrastructure.** Une convention est nécessaire pour autoriser le raccordement des bâtiments au réseau de fibre optique.*

Pour tout dysfonctionnement, comme précédemment avec l'ADSL, chacun doit contacter et traiter l'anomalie avec le service client de son fournisseur d'accès.

Enfin, à propos des armoires fibre laissées ouvertes, la mairie intervient régulièrement en fixant des cadenas qui sont systématiquement forcés par les différents intervenants ou autres. Nous déplorons ces agissements qui mettent en péril ces installations et avons à plusieurs reprises signalé cette situation.

Sachez que vous pouvez signaler – comme nous le faisons régulièrement – toute anomalie sur l'infrastructure présente sur la voie publique (Armoire ouverte, câble au sol...) via l'application « **Alerte THD95** ». . . peut-être finirons-nous par être entendus !

Sylvie MORAT / Christophe DUPUIS

Vive la rentrée !

Ce jeudi 1er septembre, dès 8H30, une nuée d'hirondelles attendait devant le portail de l'école.

C'est, au son des roulettes de leurs cartables, que les écoliers se sont engouffrés dans la cour de récréation.



Après un premier mot d'encouragement de Monsieur le Maire devant l'école maternelle, les plus jeunes, souvent encore impressionnés, n'ont pas lâché la main de leur parent pour rejoindre leur maîtresse.

Tous ont donc pu découvrir ou redécouvrir les espaces d'apprentissages, au sein d'une école pensée en termes de fonctionnalité et tournée vers le bien-être des petits.

Plus tard, vers 9H30, ce fut au tour des plus grands de s'avancer avec plus de hardiesse à l'appel de leur prénom, pressés de poser leur trousse sur la table.

La Directrice, Madame DINTZNER n'a toutefois pas manqué de rappeler les règles d'accès et les horaires de l'école. Elle a également présenté les équipes pédagogiques qui contribuent à faire de nos enfants de futurs adultes et citoyens.

Nous souhaitons donc une bonne rentrée scolaire à tous nos écoliers et une année jalonnée de réussites.

Benoît BAZIER

Intervention de Monsieur le Maire

Chers enfants, mes petits amis, chers parents,

Voici arrivé le temps de la reprise après un été de canicule très pénible.

Tout semble rentré dans l'ordre pour une reprise sereine en espérant aussi une accalmie au niveau épidémique.

Cette année 2022 avait démarré de façon un peu tendue, fort heureusement la reprise d'évènements conviviaux portés par les associations de parents d'élèves « Parents Villeronnais » et les « Hirondelles de Villeron », lors du carnaval et de la chasse aux œufs, aura permis de fédérer la population autour de moments festifs nous faisant oublier un quotidien parfois pesant.

La kermesse fin juin aura été le moment le plus fédérateur autour de l'école permettant aux enseignants d'exprimer tous leurs talents ainsi que ceux des enfants, bien soutenu par les parents d'élèves pour l'organisation.

Le déroulement du spectacle sur trois créneaux horaires aura également permis d'assurer plus de fluidité.

L'après-midi, les jeux à l'intérieur du tennis couvert auront conclu une journée festive que la pluie n'aura pas contrariée.

Comme vous pouvez le constater, les travaux de l'agrandissement de l'école deux classes supplémentaires et du centre de loisirs environ 100 mètres carrés de plus avancent à grands pas.

Le centre de loisirs sera opérationnel dès les vacances de toussaint.

Nous avons également fait réaménager l'espace de stationnement devant la mairie afin de libérer la totalité du trottoir et sécuriser la circulation des piétons.

A terme, ce stationnement sera en zone bleue.

Je vais conclure en saluant les nouveaux administrés qui accompagnent leurs enfants aujourd'hui.

Le premier jour est toujours un moment délicat de découverte qui devrait bien se passer.

12

Je vais maintenant laisser la parole à la Directrice et je vous souhaite à tous, ainsi qu'aux enseignants le meilleur pour cette année scolaire 2022/2023.

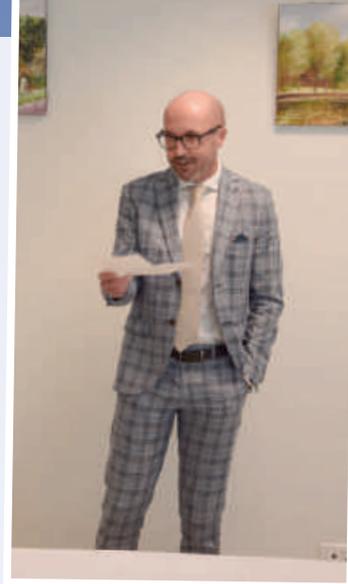




Un couple en Or !

Ce samedi 10 septembre au matin, une cérémonie des Noces d'Or a eu lieu dans la salle d'honneur de la maison commune. Monsieur Christian MAUCLER, Maire Adjoint, accompagné de Madame Frédérique DOUY, n'ont pas caché leur plaisir d'accueillir et de mettre à l'honneur ce couple bien connu des Villeronnais.

Ainsi, Madame Françoise KUDLA, née NIZOLECKI à Goussainville le 22 décembre 1952 et Monsieur Dominique KUDLA, né à Chèvreville le 31 août 1950, n'ont pas hésité une seconde à prononcer chacun leur tour le « oui » de l'évidence, quant au renouvellement de leur union.



A la lecture de l'acte, de nombreux souvenirs resurgissent chez celles et ceux qui étaient déjà présents il y a 50 ans de cela, laissant monter une émotion palpable. Celle-ci atteint alors son paroxysme et gagne toute l'assistance, lorsque leur fils Sébastien, épaulé par les regards complices de sa sœur Amélie, s'est fait le narrateur, non sans humour, d'une vie à deux, puis à quatre, bien remplie.

Les anecdotes s'enchaînent et foisonnent, à l'image des engagements forts qui marquent le couple, aussi bien dans la vie locale que dans le milieu associatif. Les moments familiaux, plus intimes, ponctuent également le récit, faisant la part belle aux petits-enfants qui font le bonheur et la fierté du couple.

Si cette cérémonie marque bien une étape incontournable de leur couple en Or, Françoise et Dominique KUDLA sont fermement résolus à nous prouver que leur union est aussi dure que le Diamant, nous donnant rendez-vous dans 10 ans.

Toutes nos félicitations aux jeunes remariés !

Benoît BAZIER



Sécurité routière

Trop de jeunes enfants ou d'adolescents prennent des risques inconsidérés à vélo ou en trottinettes, ne respectant pas les règles essentielles du code de la route qui leur sont pourtant enseignées dès l'école primaire.

Toutefois, certains parents ne semblent pas prendre le relais et confirmer l'essentiel de ces instructions.

C'est ainsi que le dimanche 18 septembre, à 17 heures, je me suis retrouvé nez à nez avec un jeune cycliste qui déboulait à vive allure et de façon irréfléchie de l'allée Lucien LAMBERT pour se retrouver du côté gauche de la rue de l'Ormet en direction du Jardin Carré.

J'ai dû piler pour le laisser contourner l'avant de mon véhicule.

Il était suivi de trois autres copains plus modérés, mais un peu déstabilisés par ce qui aurait pu lui arriver.

Il faut aussi préciser que certains inconscients par provocation roulent systématiquement à gauche, véhiculant ainsi un mauvais message aux plus jeunes.

Dominique KUDLA

INFOS COMMUNALES

Mairie de villeron

25, rue Saint-Germain - 95380 VILLERON
Tél. : 01 34 68 15 00 - Fax : 01 34 68 27 20
contactvilleron@roissy-online.com

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi : 9 h 00 à 12 h 00 - 13 h 30 à 18 h 00
Mercredi : 9 h 00 à 12 h 00 - 13 h 30 à 16 h 00
Jedi : 13 h 30 à 18 h 00
Vendredi : 9 h 00 à 12 h 00 - 13 h 30 à 17 h 00

**Fermé au public le MARDI,
le JEUDI matin et le SAMEDI**

Naissances

- PEYSSONNERIE Hugo, Henrique, Valéry né le : 16 mai 2022 à Senlis (60)
 - MENOUAR Wail né le : 06 juin 2022 à Villepinte (93)
 - GANESSIN Tayna, Indira née le : 24 août 2022 à Senlis (60)

Décès

- Monsieur ROY Jean-Paul
Décédé le : 04 juin 2022 à l'âge 73 ans
- Monsieur DZELLAT Hyacinthe
Décédé le : 09 juin 2022 à l'âge de 82 ans
- Monsieur LAMBERT Lucien
Décédé le 27 août 2022 à l'aube de ses 102 ans

Stop aux incivilités !

Les dépôts sauvages de déchets en tout genre (sacs d'ordures ménagères, planches, jouets, matelas, pots de peinture, ...) au pied des points d'apports volontaires, mais aussi des bornes enterrées dédiées aux résidences, se développent de plus en plus. Cet acte anti-citoyen est une véritable nuisance visuelle, pratique et environnementale.

Ces dépôts ont des impacts multiples et directs aussi bien sur la qualité de vie des citoyens (dégradation des paysages et du cadre de vie, nuisances pour le voisinage), que sur l'environnement (pollution des sols, de l'air, des cours d'eau et des nappes phréatiques) et la salubrité publique. En effet, certaines bornes sont tellement encombrées que les habitants ne peuvent même plus déposer leurs déchets dans les bornes et que le camion de collecte ne peut plus les ramasser. Le nettoyage des bornes et point d'apports volontaires nécessite donc le travail d'un prestataire qui a un coût pour tous.

Or, la plupart du temps, nous constatons qu'il s'agit, soit d'ordures ménagères, pour lesquelles il y a une collecte en porte-à-porte, soit de déchets encombrants pour lesquels il existe **6 déchèteries** sur le territoire.

Rappelons que le dépôt sauvage de déchets est interdit par la loi (juillet 1975) et passible d'amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €. Alors pour éviter les mauvais comportements, j'apporte en déchèterie.

J'apporte en déchèterie, j'ai tout compris !

La mise en place du réseau de déchèteries répond principalement aux objectifs suivants :

- permettre aux usagers d'évacuer gratuitement leurs déchets encombrants et toxiques dans de bonnes conditions ;
- limiter la multiplication des dépôts sauvages sur la ville et notamment au pied des bornes enterrées ;
- économiser les matières premières en valorisant mieux certains déchets recyclables tels que les ferrailles, les huiles usagées, les déchets verts, le bois...;
- limiter les tonnages pris en charge lors de la collecte classique des ordures ménagères et donc l'enfouissement.

Un tri, effectué par l'usager lui-même **avant l'apport en déchèterie**, permet la valorisation de certains matériaux.

Pour accéder aux 6 déchèterie du territoire, vous devez vous munir de votre carte d'accès.



Service communication du Sigidurs

POUR OBTENIR GRATUITEMENT VOTRE

CARTE D'ACCÈS EN DÉCHÈTERIE

ENVOYEZ LES COPIES DES DOCUMENTS SUIVANTS :
L'ENSEMBLE DES DOCUMENTS DOIT ÊTRE AU MÊME NOM

- UNE PIÈCE D'IDENTITÉ
- UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE DE MOINS DE 6 MOIS
- LA CARTE GRISE DU OU DES VÉHICULES susceptibles de venir sur les déchèteries

→ SOIT PAR COURRIER ADRESSÉ AU SIGIDURS
 1 rue des Tissonvilliers 95200 Sarcelles

→ SOIT PAR E-MAIL : svm@sigidurs.fr

→ SOIT PAR INTERNET :

Plus d'infos : www.sigidurs.fr

VOUS RECEVREZ VOTRE CARTE D'ACCÈS PAR COURRIER À VOTRE DOMICILE

UTILISATION DES BORNES

PAS DE DÉPÔT AU SOL !

AMENDE selon arrêté municipal

Tout dépôt de déchets autour des bornes empêche le camion de collecte de procéder à leur vidage et par conséquent, accroit la présence de dépôts sauvages.

LA PLATEFORME AUTOUR DE LA BORNE DOIT RESTER PROPRE !

Plus d'infos : www.sigidurs.fr 0 800 735 736 Service à appel gratuit

Agrandissement de l'école et du centre de loisirs

Dans le bulletin municipal de juin, vous aviez été informés de la destruction de la salle des fêtes située à la périphérie de l'école afin de procéder à l'agrandissement de l'école et du centre de loisirs.

Aujourd'hui, vous pourrez constater sur les photos accompagnant cet article que les travaux avancent à grands pas.



Après la préparation de l'assise et la réalisation des fondations par l'entreprise **EMULITHE**, les modules ont été livrés par la **société MARTIN CALAIS** dès le mardi 19 juillet et ont pu être assemblés dans la journée.

Cette opération spectaculaire ne peut pas cacher le travail conséquent qu'il faut ensuite réaliser pour achever tous les aménagements intérieur et extérieur, ainsi que le bâtiment de liaison entre cette nouvelle bâtisse et le centre de loisirs.

Si le planning est respecté, les enfants devraient pouvoir occuper ces locaux dès les vacances de la Toussaint.

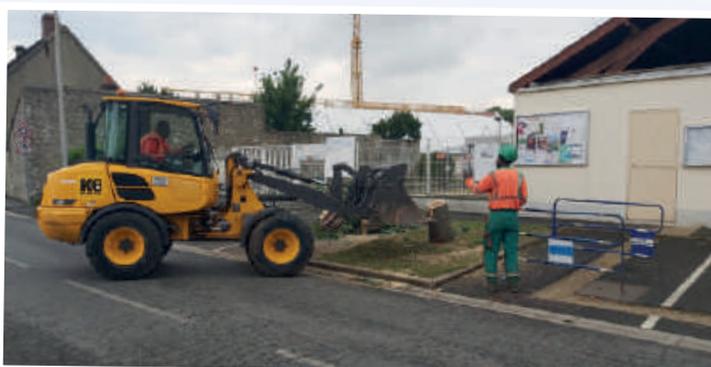


Sécurisation du trottoir rue Saint Germain

Afin de faciliter la circulation des piétons pour aller de l'entrée de l'école maternelle à celle de l'école primaire, nous avons entrepris des travaux pour créer des stationnements supplémentaires et en réserver trois pour les parents qui attendent leurs enfants.

Afin que les voitures ne dépassent plus sur le trottoir, nous avons fait poser des bordures défensives en bois.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise **EMULITHE**.



Entretien des espaces verts

Nous vivons une époque difficile avec des évolutions climatiques peu évidentes et difficiles à appréhender et des interdictions irréfléchies sur certains produits de traitement qui occasionnent de grosses difficultés pour les agents d'entretien.

Cela n'empêche pas certains individus de vivre hors du temps et d'exiger, lors de passages occasionnels au cimetière entre autres de revendiquer un service difficile à assumer en pleine canicule et avec des effectifs plus que limités puisque l'on n'arrive pas à embaucher.

Toutefois, nous faisons face et les photos accompagnant cet article donnent un aperçu de situations où il n'y a rien à redire.



Les commentaires sur les réseaux sociaux de gens hors du temps et oisifs n'arrangent rien.

Ignorons-les !

Nous avons la chance depuis quelques mois de pouvoir profiter ponctuellement des services d'un micro entrepreneur **David CORMONT** ce qui permet à **Umberto MADEIRA** de faire face aux travaux plus conséquent.

Nous assurons également, grâce à la **société TERSEN (ex COSSON)**, l'entretien des voiries y compris, par souci d'équité, les résidences dont les divers réseaux n'ont pas encore été rétrocédés à la commune.



Photo d'archives

Résidence Emile LECERF

Les travaux de gros œuvre de mise hors d'eau touchent bientôt à leur fin, ce qui n'empêche pas les différents corps de métier de s'affairer à l'intérieur du bâtiment et sur la partie ravalement.

La vue aérienne en première de couverture, plus celle ci-contre, prises en juin, donnent une idée du volume des bâtiments qui seront de qualité, mais un peu denses, comme nous l'appréhendions avec mes collègues.

Toutefois lorsque les échafaudages seront démontés et les murs périphériques réduits en hauteur le rendu devrait être plus sympathique.



Réseau d'eau potable

Comme vous le savez maintenant, depuis le 1er janvier 2022, la **société SAUR** gère pour le compte du **SIECCAO**, syndicat dont nous dépendons, la distribution de l'eau potable et l'entretien du réseau.

Si pour l'instant, notre réseau bénéficie d'un état satisfaisant, il peut y avoir ponctuellement de légers désordres qui ne peuvent pas être résolus dans l'immédiat.

Toutefois, lorsque le raccord a lâché sur la bouche à clé qui alimente l'école, la SAUR est intervenue dans l'urgence pour limiter la gêne au niveau du groupe scolaire et chez les riverains de la rue Saint Germain.



L'épisode caniculaire que nous avons connu cet été a provoqué une accentuation des urgences qu'il faut hiérarchiser.

Il faut savoir que, sur les 16 communes qui dépendent du SIECCAO, le réseau de canalisations représente près de 300 kilomètres. Il est donc essentiel de gérer avec méthode les priorités.

16

Les élus actuels subissent le laxisme de leurs prédécesseurs qui ne prenaient pas au sérieux l'entretien des réseaux et ne voulaient pas fixer un prix au mètre cube permettant l'entretien.



Ils nous ont donc aujourd'hui compliqué la gestion. Nous devons penser aux générations futures qui auront l'eau sous leurs pieds, mais elle n'arrivera peut-être plus à leurs robinets.

Entretien des bâtiments communaux

La période des vacances scolaires est le moment le plus adapté pour faire le grand ménage dans le groupe scolaire et le centre de loisirs qui représente l'espace où il faut tout sortir pour faire un ménage de fond.

On peut féliciter la **société SMP** dont les agents s'acquittent parfaitement de ce travail.

Dominique KUDLA

Entretien des trottoirs, des sentes et venelles...

N'oubliez pas que les trottoirs qui longent votre propriété doivent toujours être dégagés (désherbés sans pesticides, débarrassés des feuilles mortes, déneigés...) pour ne pas entraver le passage des piétons ou les exposer à des chutes. De plus, balayer régulièrement empêche les graines des mauvaises herbes de trouver un terrain propice pour pousser... Merci pour votre collaboration.

VIE ASSOCIATIVE

Jeu, Set et Match !...

La section Tennis enfants de l'A.S.L. s'est réunie le mercredi 1er juin pour clore la saison 2021-2022. Celle-ci s'est déroulée normalement par rapport aux deux dernières années plus chaotiques en raison des restrictions liées au covid-19.



Les cours ont donc eu lieu sans interruption, pour le plus grand plaisir de nos jeunes licenciés.

Ce dernier après-midi a permis à chacun d'enchaîner les challenges afin de mesurer les progressions. Comme de coutume, la récompense était au bout de l'effort, puisqu'un goûter attendait les sportifs pour un dernier moment de convivialité avant les vacances.

Ce fut également un moment d'au-revoir un peu plus spécial que d'habitude. En effet, après quelques années passées à entraîner nos jeunes, le coach François a décidé de reprendre du temps pour des projets personnels. Nous lui souhaitons donc la meilleure continuation possible !

De ce fait, la section Tennis enfants reste en suspens pour le moment, mais nous ne désespérons pas de trouver une solution afin de pouvoir proposer à nouveau cette activité dès que possible.

Benoît BAZIER



Assemblée générale du 24 juin 2022

Le manque de licenciés présents lors de notre Assemblée générale ne fait que confirmer le manque d'engouement des administrés pour nos structures associatives.

Lorsque l'on sait qu'au début des années 2000, nous avions plus de 100 licenciés en sport alors que le village ne comptait que 700 habitants, on reste perplexe sur l'évolution des mentalités.

Toutefois, nous avons pu répondre aux obligations statutaires et compléter notre bureau tout en essayant d'avoir une vision sur le futur.



Journée d'inscription du 3 septembre 2022

L'ASL Villeron a tenu le 3 septembre 2022 sa traditionnelle journée réservée aux inscriptions, pour la saison 2022-2023.

Nous proposons toujours trois activités principales avec les sections tennis, badminton et mosaïque.

Malgré le beau temps, il n'y a pas eu une grande affluence. Une majorité de licenciés profite des séances pour se réinscrire ; c'est dommage par rapport à l'implication des membres du bureau : Faire la connaissance de ceux qui permettent, en amont, de pratiquer son loisir nous semble important pour donner tout son sens au mot ASSOCIATION.

L'ensemble des sections a repris son activité.

Concours pétanque du 4 septembre 2022

Comme annoncé dans le dernier bulletin, l'ASL Villeron a organisé son concours annuel de pétanque le dimanche 4 septembre 2022 après deux années blanches. N'ayant pas eu l'affluence habituelle, nous avons décidé de transformer ce concours en une après-midi d'échange, en faisant tourner la formation des équipes, ce qui a donné de très belles parties.

Nous proposerons un concours au mois de juin 2023, en espérant retrouver un niveau de participants que nous avons en 2019.

Françoise KUDLA et Cyrille GUILLAUME



VIE ASSOCIATIVE R.E.V.E.S.

Brocante – Dimanche 5 Juin 2022

C'est par une journée mitigée qu'a eu lieu notre brocante.

Nous étions nombreux à attendre depuis un petit moment, un semblant de retour à la normale, et bien évidemment la brocante en faisait partie.

Ce fut avec un grand plaisir que nous avons pu accueillir nos participants les plus téméraires malgré un nombre moins important d'inscriptions.

Certaines personnes ont préféré ne pas venir puisque la météo n'était pas de bon augure mais fort heureusement, nous sommes passés au travers de la pluie.

Et il y a ceux qui ont voulu se préserver, ce que nous entendons tout à fait.

Fort heureusement, les bénévoles ne se sont pas désistés et étaient au pied de guerre à 5 heures pour accueillir les exposants, les placer, préparer le stand de l'association et ensuite faire la sécurité.





Stand alimentaire qui a eu beaucoup de succès au point qu'en fin d'après-midi, nous n'avions plus à manger, seulement des boissons.

Merci aux exposants qui, cette année, ont respecté les emplacements en échange de la remise du chèque de caution que chacun a remis lors des inscriptions. Il est néanmoins regrettable d'en arriver à cette situation pour que chacun respecte les consignes et qu'ainsi nous puissions voir le Jardin Carré comme si rien n'avait eu lieu sur cet espace.

Nous vous rappelons que ce ne sont que des bénévoles qui organisent cet évènement afin que nous puissions tous y participer.

Alors un grand merci à tous ceux qui ont répondu présents et qui se sont vu offrir un apéritif si bien mérité après une journée aussi harassante. Et pourtant, les plus courageux sont même revenus le lendemain pour finir le rangement de la maison des associations.

Merci à la mairie pour le prêt du matériel, des locaux et pour toute son aide.

Merci aux Villeronnais qui se sont déplacés bien que l'on puisse déplorer qu'ils soient si peu, pourtant participer à la vie de son village devrait être évident.



Rentrée

Et voilà, une nouvelle année scolaire reprend et la vie associative également.

Alors vous pouvez venir nous rencontrer tous les jeudis de 18h à 20h30 à la maison des associations, nous écrire ou nous téléphoner.

Petit rappel, une association ne peut vivre que grâce à la participation active de tous ses adhérents aux côtés des bénévoles qui constituent le conseil d'administration qui donnent de leur temps et de leur énergie lors des manifestations (préparation des salles, cuisiner, tenir un stand ou encore être vigiles...).

Donc adhérer à une association ce n'est pas qu'une cotisation, c'est participer à la vie de celle-ci, en aidant et étant présent dès qu'il est nécessaire.

Clarinda DIAS

Prochaine date :

16 Octobre 2022 – Jeux en famille* / 29 Octobre 2022 – Fête du Potiron*
19 et 20 Novembre 2022 – Marché de Noël / 22 Janvier 2023 – Galette des rois*
4 Juin 2023 – Brocante / 29 Juin 2023 – Assemblée Générale*

*réservé aux adhérents

Nos coordonnées : associationreves95@gmail.com ou 06.35.13.32.56

VIE ASSOCIATIVE



CLUB « LES GENS HEUREUX DE VILLERON »



1

L'occasion nous a été donnée de nous retrouver un après-midi, afin de fêter les anniversaires de nos adhérents nés au premier trimestre de l'année (photo 1).

En mai, nous sommes allés au musée de la dentelle à Chantilly, et à la découverte des secrets de pharmacie des princes de Condé.

La visite commence avec une introduction de l'univers de la dentelle de Picardie, du bassin parisien et de Chantilly à travers les grandes dates, des cartographies et les personnages clés, et

continue avec une présentation de la dentelle au fuseau, la technique et les outils : carreaux de dentelle et fuseaux (photo 2-3-4).



2

19



3

La production de dentelle à Chantilly remonte au XVIIème siècle, et s'inscrit dans le grand développement de centres de production dentellière dans le nord de la France sous l'impulsion de Colbert.

Anne de Bavière, princesse de Condé, crée la première école de dentellières à Chantilly en 1694. Cette dentelle issue du cocon du «Bombyx du mûrier» est utilisée pour sa fabrication.



4

Chantilly se spécialise alors dans la dentelle noire et crée une dentelle particulièrement fine, aux motifs floraux sur le fond de mailles hexagonales (photo 5). Elle prend simplement le nom de Chantilly et connaît un succès retentissant dans l'Europe entière.



5

La dentelle «Chantilly» est toujours produite en France mais dans le Nord et de façon mécanique, elle est très prisée des couturiers et chausseurs de luxe qui depuis quelques années la remettent à l'honneur dans leurs collections haute couture et même dans leurs robes de mariée en version blanche, elle symbolise l'art à la française (photo 6-7).

De nombreuses pièces, rares et précieuses, châles, robes et éventails, nous ont été présentées (photo 8).



6



7

Il faut se rappeler que Chantilly fut le fief des princes de Condé. Ils y ont fondé plusieurs institutions, comme l'ancien hospice, chargé d'accueillir les pauvres, les malades, les vieillards, les indigents et les enfants abandonnés.

Au XVIIIème siècle, le bâtiment renfermait une collection de 119 pots à pharmacie en faïence, remarquables de beauté et d'esthétique, poudre de vipère, corne de cerf, mithridate etc... secrets de la médecine de l'époque (photo 9-10).

Nous ne pouvions pas quitter cette ville, sans avoir pris le temps de déguster la célèbre crème chantilly.

C'est en juin que nous avons profité de l'ouverture du Domaine de Chaalis à l'occasion de la journée de la rose, pour visiter la chapelle Sainte Marie véritable «Sixtine Française» dans le style gothique (photo 11) avec son Musée JACQUEMARE André, (photo 12) son parc

(photo 13) et sa roseraie classée «Jardin Remarquable» (photo 14), où s'activent plusieurs jardiniers pour son entretien et l'Abbaye Royale (photo 15).

Puis cette année, c'est sous une journée ensoleillée, que tous nos adhérents se sont retrouvés avec plaisir autour de notre rituel barbecue (photo 16). Daniel a pris son rôle de « chef cuisinier » (photo 17) très au sérieux assisté de Danielle et Claude qui ont veillé à la bonne exécution de nos grillades et frites (photo 18).

Nous remercions la commune qui a gentiment mis à notre disposition pour cette occasion barnums et tables.

Après une attente de plus de 2 ans, le voyage prévu en septembre, direction la Crête, semble être maintenu, ce qui réjouit les participants au voyage.

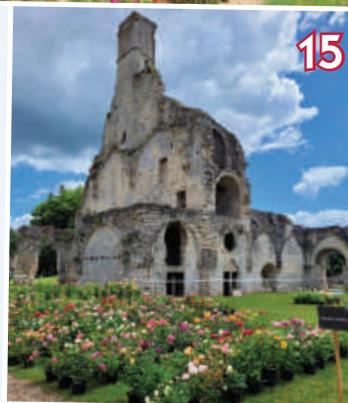
Christiane JACQUES



13



14



15



16



17



18



9



10



11



12

20